

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 23 janvier 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	5

Date de la convocation
5 janvier 2024

Date d'affichage
5 janvier 2024

Objet de la Délibération
--------------------------

**Tableau des emplois et de l'effectif du SIVOM**

N° 1.2024

Nombre de voix pour : 5  
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

**Présents** : Olivier FONS, Elodie LEFEBVRE, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, Michel GONNET

**Secrétaire de séance** : Elodie LEFEBVRE

\*

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Syndical le tableau des propositions d'avancements de grade des agents du SIVOM pour 2024.

Il rappelle les lignes directrices de gestion en vigueur dans la collectivité et propose les avancements de grades suivants pour l'année 2024 :

- Poste Agence Postale Communale Espie A. : Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe
- Poste Surveillante cantine scolaire Espie A. : Adjoint animation principal 2<sup>ème</sup> classe
- Poste 1 service technique Merlin G : Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe
- Poste 2 service technique Motte J. : Technicien principal 2<sup>ème</sup> classe

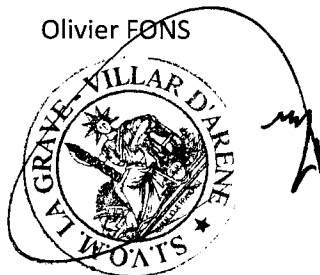
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- de valider les avancements de grades ci-dessus
- de créer les postes correspondants et de modifier le tableau des emplois et effectif en ce sens
- d'approuver le tableau des emplois et effectif modifié annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



AR Prefecture

005-240500264-20240123-1\_2024-DE  
Reçu le 25/01/2024